

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
 Reçu en préfecture le 22/05/2026
 Publié le 2026-0039
 ID : 041-214102311-20260520-2026_0039-DE

Nombre des Conseillers

en exercice : 15
 Présents : 12
 Votants : 15

L'an deux Mil Vingt Six

le : 20 mai 2026 à 20 h 00

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-VIATRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DUPONT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13/05/2026

PRÉSENTS : J.L. DUPONT, J.C. CLEMENT, J. CRETINOIR, J.M. CUSSAT, O. GRIBISICI, J. DUBOIS et A. CHAUVET

Mmes : C. BARATIN, T. TORRENT, P. BOURGEOIS, A. MACHARD, et J. RACAUD.

ABSENTS : A. FRANCOIS qui donne pouvoir à C. BARATIN

A. MENG qui donne pouvoir à T. TORRENT

M. LONCHAMPT qui donne pouvoir à J.L. DUPONT

Secrétaire : T. TORRENT

DÉLIBÉRATION 2026-0039 – DÉCISIONS MODIFICATIVES – BUDGET EAU 09102 ET BUDGET PRINCIPAL 09100

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide les virements de crédits suivants :

BUDGET EAU – 091 02

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
61523	- 10 €		
6588	+ 10 €		
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Chapitre 041		Chapitre 041	
203	+ 123 527,70 €	213	+ 65 282,10 €
		218	+ 58 245,60 €
2313	+ 11 400 €		
203	- 11 400 €		

BUDGET PRINCIPAL – 091 00

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
611	- 1 500 €		
7391112	+ 1 500 €		



Le Maire,

Jean-Louis DUPONT

La Secrétaire,

Thiphavanh TORRENT

Pour copie conforme au registre des délibérations,
 Suivent les signatures,
 Affiché et transmis à la Préfecture, le 21 mai 2026.